

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 20

Artikel: Correspondance
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200147>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Depuis ce temps, le flot sonore,
Dit à la plage, en déferlant :
« Esclave, je t'aimais, et libre je t'adore !
Vivat au drapeau vert et blanc ! »
La plage répond : « Oui, l'onde m'est chère,
J'y vois flotter avec fierté,
Un pavillon où la brise légère
Nous montre encor : « Patrie et Liberté ».
Voix du canon, chants d'allégresse,
De tous nos droits faites-nous souvenir.
Recommandez à la verte jeunesse
Ces legs précieux, garants de l'avenir.
Sous la croix blanche affermie et prospère
Que ce pays, florissant, respecté,
Puisse fêter un jour son millénaire
Dans l'union, la paix, la liberté !

Il est permis de se tromper.

Personne, ici-bas, n'est infaillible, pas même le pape. Et le *Conteur* encore bien moins. Samedi dernier, sous ce titre : « Premiers journaux et premières publications, à Lausanne », nous avons reproduit, sans songer à en vérifier l'exactitude, quelques détails historiques que nous avait envoyés un de nos lecteurs. Voici, à ce sujet, les rectifications que nous avons reçues.

Lausanne, le 11 mai.

Le *Conteur* de samedi dit que « le *Nouvel-Liste vaudois* doit sa naissance aux évènements de 1845. »

C'est une erreur.

Le *Nouvel-Liste* a été fondé en 1798, peu après la proclamation de l'indépendance vaudoise, sous le titre de *Nouvel-Liste vaudois et étranger*, par les citoyens Henri Gilliéron, André Fischer et Luc Vincenet. Son premier numéro est daté du samedi 17 février 1798 (12 nivôse an VII).

A partir du n° 52, du jeudi 5 juin 1800 (28 prairial an VIII), le journal prend le titre de *Nouvel-Liste vaudois*. Il fait la guerre à F. de la Harpe et au Directoire helvétique.

En 1804, il est supprimé, purement et simplement, pour avoir reproduit une pièce officielle du gouvernement, parue dans le *Bulletin officiel*, qui avait le monopole des publications officielles.

Il fut fondé à nouveau en 1824, par H. Fischer, libraire, — plus tard conseiller d'Etat, — qui en fut le rédacteur et l'éditeur.

Le 1^{er} janvier 1831, Charles Monnard, qui collaborait au *Nouvel-Liste* dès sa fondation, en prend la rédaction. Il la garde jusqu'au 12 mars 1833. Ce journal s'imprime à ce moment-là chez Ducloux, vis-à-vis du Casino. Le 11 septembre 1835, c'est L. Rodieux, professeur, qui devient rédacteur du *Nouvel-Liste*. H. Fischer est remplacé comme éditeur par Marc Ducloux et, en 1836, par Fr. Narbel.

Le 5 juillet 1836, la rédaction passe à H.-E. Gaullieur, qui dirige le journal avec H. Druey comme principal collaborateur, de 1836 à 1845.

En 1844, le 23 juillet, apparaît pour la première fois un roman-feuilleton : c'est le *Juif errant*, d'Éugène Sue, qui dura près de deux ans. Le 23 décembre 1844, Gaullieur quitte la rédaction, dont se chargent H. Druey, D^r Verdeil, Rod. Blanchet. Le journal est signé : A. Guex-Noverraz ; il s'imprime chez L.-Alex. Michod. En 1846, il est signé E. Robellaz et imprimé chez Corbaz et Robellaz. De 1851 à 1889, il fut rédigé par Jules Marguerat, et dès cette date par les rédacteurs actuels.

Bien à vous,

A. BONARD.

Mon cher *Conteur*.

Le premier numéro de la *Gazette de Lausanne* parut le 1^{er} février 1798, sous le titre de : « *Peuple vaudois* », *Bulletin officiel*. C'est le 3 janvier 1804 que ce titre fut échangé contre son titre actuel, « pour éviter les trop fréquentes méprises faites par divers lecteurs du *Peuple vaudois* et du *Nouvel-Liste vaudois*. »

C. P.-V.

Ye faut cognaitrè !

Deux campagnards du district d'Orbe, le mari et la femme, attendent, dans la gare de **, le départ du train pour Chavornay.

Ils s'approchent d'un distributeur automatique. Le mari glisse une pièce de dix centimes dans la fente et tire le bouton du tiroir. Rien ne vient.

— T'ai bin de, Jules, què ne te faillai pas fote-massi avoué cliia bourtia d'affèrè. L'est bin sù cein qu'on de : « on vol à l'américaine ».

— Kaise-te, Fanchette, te vâo derè : « on vol à la tire-lire ».

Un monsieur, qui a entendu ce dialogue, veut montrer à nos campagnards le fonctionnement de l'appareil.

Mais la paysanne, tirant son mari par le pan de son habit : « Ecuta, Jules, no fau allâ ; l'est praò por on iadzo. Maufia-te de cé monsu, l'est por sù dein la manigance ; ne vollions pas no laissi pi einguieusâ.

Le cabri du centenaire.

Un de nos abonnés veut bien nous communiquer la lettre ci-dessous, qui, par hasard, lui est tombée sous la main.

**, le 26 avril 1900.

Mademoiselle,

Je n'ai pas pu vous écrire plus tôt pour le cabri donc je vous avait parlé ; parceque je suis extrêmement enrhumée, est ne suis pas encore assez bien pour aller demain ; c'est pourquoi que je crit que s'il plaît à Dieu j'irai Mardi ; si Mademoiselle est toujours décidée de le prendre, me récrive deux mot avant mercredi ; si çà arrange mieux Mademoiselle pour le Samedi ; cela ne me fait pas grand chose. Quoique cela me coûte, à la laiterie 3 litre de lait par jour ; pour les deux ; est tâche toujours d'avoir du même, parce qu'il y en a qui est très clair ; ils ont très bon appétit est sont déjà gros et pas maigre. Ils auront 20 jours mercredi, au bout de 3 semaine ; on les vend 5 à 6 fr. mais on s'arrangera à l'amiable. Nous avons eût beaucoup d'ennui de perdre 3 chèvre de 5 semaines, est encore la jeune qui nous reste, qui n'a jamais fait de cabri nous m'est dans l'angoisse, elle devait faire ses cabris le 14 jour du centenaire ; nous voici le 26 avril point de cabris de fait ce serait à désirer qu'on se soit trompé de 2 semaine ; elle a un très beau livre, sera bonne à lait, mange et rumine bien ; on n'y comprend rien, de ce retard on ne croit pas s'être trompé.

Enfin il faut pas se tourmenter, voir les choses du bon côté *Dieu fait le reste*.

Agrez, etc.....

Sur l'eau.

Un inventeur a trouvé le moyen de fabriquer des patins, grâce auxquels on peut glisser sur l'eau avec élégance, rapidité et... sécurité !

Qu'on s'imagine de longues chaussures, ayant un mètre environ du talon à la pointe antérieure. Ces bottines, en aluminium, sont pourvues de quatre petites hélices latérales que le mouvement des pieds, actionnant un mécanisme multiplicateur, fait tourner avec une vitesse extrême.

Muni de ces patins à eau, le créateur du nouveau mode de locomotion a effectué un parcours de 160 kilomètres sur le Danube La vitesse était de 12 kilomètres à l'heure ; mais il prétend que, sur un cours d'eau mieux abrité, il pourrait atteindre 20 kilomètres.

Carottes glacées.

6 personnes.

40 minutes.

Excellent légume qui se fait surtout au moment des carottes nouvelles. Pelez très finement 400 gr. de petites carottes de grosseur bien égale, ou bien, si elles sont grosses, coupez-les en deux.

Mettez-les dans une petite casserole avec la valeur de 6 décil. de bouillon pas trop salé, 50 gr. de

beurre et 3 morceaux de sucre à café (25 gr. environ). Ne mettez pas de sel, le bouillon étant salé et la note du sel s'augmente par la réduction. — Si vous n'avez pas de bouillon, mouillez à l'eau, mais, dans ce cas, ajoutez 6 à 7 gr. de sel (bonne pincée).

Faites partir en ébullition, couvrez la casserole et laissez cuire, jusqu'à ce que le bouillon ou eau soit réduit à la valeur de 1 centil. Par l'appui du beurre et du sucre qui ont été ajoutés, cette réduction représente absolument un sirop très épais, et si elle n'était pas ainsi, il faudrait continuer encore la cuisson jusqu'à ce qu'elle ait atteint ce point, parce que c'est précisément de la consistance que dépend la réussite.

Sautez les carottes dans ce sirop, de façon qu'elles soient bien enduites et bien brillantes, ce qui est la cause, d'ailleurs, qu'elles sont dénommées « Carottes glacées ». — Au tout dernier moment, ajoutez 6 à 7 gouttes de Maggi, pas plus, faites sauter les carottes encore une fois et dressiez.

(La Salle à manger de Paris.)

LOUIS TRONGET

Une injustice.

Le docteur B. et son jeune fils, gentil bambin de quatre ans, viennent de visiter la statue de Guillaume-Tell, sur Montbenon, et s'arrêtent ensuite devant celle de Vinet.

L'enfant, probablement frappé de l'attitude méditative donnée par l'artiste au philosophe chrétien, et l'attribuant sans doute à un sentiment de chagrin ou de regret, s'écrie : « Pourquoi qu'on n'y en a pas mis aussi une, d'arbalète, à celui-là, dis, papa ? » Authentique.

Correspondance. — Les rives du lac de Thoune, dont la beauté et les avantages climatiques sont bien connus de tous les touristes, deviennent de plus en plus station d'hiver. La plupart des grandes pensions depuis Oberhofen jusqu'à Merlingen ont hébergé cet hiver nombre d'hôtes. De même à l'école ménagère et station climatique de Ralligen, qui, au nombre de ses 1200 élèves des dix dernières années, en compte 400 ayant participé aux cours d'hiver.

Dans toutes saisons les résultats, sous le rapport de la santé, ne le cèdent en rien à ceux de l'instruction ménagère.

Le trio Coquelin. — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h., au Théâtre, **L'avare** et **Les précieuses ridicules**, deux pièces de *Molière*, jouées par les *3 Coquelin* : Coquelin aîné, Coquelin cadet et Jean Coquelin, assistés des artistes du Théâtre de la Porte Saint-Martin. Pour terminer ce spectacle vraiment unique, les *trois Coquelin* diront **Le Verger**, poésie inédite de *Rostand*. — Billets en vente chez MM. Tarin et Dubois et à l'entrée.

Le retour de Bertin. — *Au Kursaal! au Kursaal! Bertin* est là. Bertin l'inimitable imitateur, qui, cette fois-ci, produit ses nouveautés dans un somptueux décor moderne. A côté de Bertin, et pour la bonne mesure, les *7 Larres*, acrobates et les *Serens*, athlètes. Tous les soirs.

La livraison de mai de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

La liberté d'enseigner et la crise du libéralisme en France, par Paul Staffer. — L'échelle. Roman, par J.-P. Porret. (Cinquième partie.) — Le duc de Bassano. Son arrestation au château d'Allaman, par Eug. de Budé. — Le ministère du général André, par Emile Mayer (A. Veuglaire). (Seconde et dernière partie.) — Shakespeare a-t-il été en Italie ? par Edouard de Morsier. — L'hygiène de l'enfance, par le docteur Thomas. — Mes deux cousines. Nouvelle, par Jean Valdor. — Chroniques parisiennes, anglaises, des Pays-Bas, russe, américaine, suisse allemande, scientifique, politique.

Bureau de la *Bibliothèque universelle* :
Place de la Louve, 1, Lausanne (Suisse).

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.